

Avocats



En réaction aux différentes mises sur écoute dont ont fait l'objet plusieurs avocats parisiens, le Barreau de Paris a commandé à l'Institut Ifop un sondage sur l'importance que les Français attachent à la protection du secret professionnel. Publié il y a quelques semaines, ce sondage nous apprend que 85 % des personnes interrogées considèrent que la protection du secret confié à un avocat est une valeur fondamentale de notre société. À 79 %, ils trouvent inacceptables que leurs propos échangés avec ce professionnel du droit dans une affaire les concernant (divorce, litige, délit...) puissent être écoutés, versés au dossier d'un tribunal (à 67 %) ou même simplement retranscrits (à 67 %).

Ce sondage, réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 4 016 personnes âgées de 18 ans et plus, a été l'occasion pour Pierre-Olivier Sur, bâtonnier des avocats de Paris, de rappeler « que le renforcement de la protection du secret n'est pas une revendication corporatiste réservée aux seuls avocats » et qu'une réforme sur le sujet est attendue.